

# Rapport public Parcoursup session 2024

CFA AFIP - BTS - Production - Management économique de la construction - en apprentissage

## Les données de la formation

Données de la procédure calculées le dimanche 01 septembre 2024.

### CFA AFIP - BTS - Production - Management économique de la construction - en apprentissage (31029)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA AFIP - BTS - Production - Management économique de la construction - en apprentissage (31029)	Jury par défaut	Tous les candidats			

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne générale	Les notes, le niveau ou la progression dans les matières liées aux attendus nationaux ou locaux de la formation	Très important
	Niveau en anglais	Niveau de pratique acquis et progression	Important
	Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat	Le/la candidat(e) doit être en capacité de communiquer avec ses interlocuteurs à l'écrit comme à l'oral et doit maîtriser la langue française	Essentiel
	Résultats de la dernière année d'enseignement	Une attention particulière sera portée sur la régularité des résultats, l'homogénéité	Très important
	Progression des moyennes	Moyenne de départ et d'arrivée.	Essentiel
	Résultats en mathématiques et physiques	Les notes, la progression.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacités à l'oral	Capacité à s'exprimer verbalement avec un interlocuteur dans un environnement professionnel	Essentiel
	Orthographe	Maîtrise de l'orthographe	Essentiel
Savoir-être	Autonomie	Etre en capacité de présenter des activités réalisées en autonomie. Pouvoir démontrer sa capacité à prendre des initiatives.	Très important
	Capacité à s'investir, fournir des efforts	Aptitudes à fournir des efforts en cas de besoin, à démontrer son engagement.	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Esprit d'équipe	Aptitude à travailler en équipe. Capacité à faire confiance et à être transparent.	Essentiel
	Capacité d'organisation	Le/la candidat(e) doit démontrer sa capacité d'organisation applicable dans sa future activité professionnelle	Très important
	Curiosité intellectuelle et technique	Connaissance du domaine technique, de l'univers du BTP. Connaissance actualités.	Important
	Rigueur	Capacité à se fixer des objectifs, respecter les délais, agir de manière structurée.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et cohérence du projet professionnel	Le/la candidat(e) doit démontrer sa motivation dans le cadre de son projet professionnel. Actions lui permettant de conduire à bien son projet	Essentiel
	Connaissance et compréhension du métier visé	Le/la candidat(e) doit démontrer qu'il possède les informations nécessaires lui permettant de choisir cette formation en état de cause	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extrascolaires	Intérêt pour le domaine technique, la construction	Toutes activités, lectures, projets réalisés par le/ la candidat(e) dans le domaine technique en particulier la construction, seront valorisés.	Important
	Engagement associatif, sportif	Toute activité extrascolaire sera valorisée.	Complémentaire

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

**Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?**

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

**Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :**

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

**Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?**

### **Série Générale**

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

### **Série STI2D**

- Architecture et construction (EDS)

## **Les modalités d'examen des vœux**

### **Les modalités d'examen des vœux**

Les conseillers formations contactent individuellement les candidats dans la formation concernée en fonction des critères d'admission. Lorsque le vœu est confirmé par le candidat, le conseiller formation le reçoit en entretien de motivation pour cerner son projet professionnel et évaluer sa motivation. Lorsque le dossier du candidat ne correspond pas aux critères d'admission, celui-ci est informé directement par email par le conseiller formation.

Lorsque le candidat n'est pas certain de son vœu, nous lui proposons de participer à nos Journées Portes Ouvertes, qui permettra au candidat d'échanger avec des enseignants professionnels mais également avec des étudiants de la formation concernée.

### **Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?**

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous conseillons aux candidats de contacter notre école pour une prise de rendez-vous afin d'effectuer leur entretien d'admission même s'ils n'ont pas encore d'entreprise. En effet, plus vite les candidats ont leur résultat d'admission, au plus vite ils peuvent démarrer leur recherche d'entreprise et être accompagné par nos chargés de relations entreprises.

Dans le cadre de l'alternance, il faut bien suivre les ateliers d'accompagnement à la recherche d'entreprise afin d'être plus efficace dans sa recherche d'entreprise mais également de participer aux job dating organisé par les conseillers formation si vous êtes sollicités. Les conseillers formations sont également disponible pour répondre aux demandes des étudiants. Lorsque les candidats obtiennent une réponse positive d'une entreprise, ils doivent en informer le conseiller formation afin que l'on puisse faire le contrat d'apprentissage.

**Signature :**

Alison CARY,

Chef d'établissement de l'établissement CFA AFIP